



FranceAgriMer

Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières

Résultats 2010 et 2011



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

Observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières

Résultats 2010 et 2011

1	PRESENTATION DE L'ETUDE : OBJECTIFS, METHODE, ECHANTILLON.....	4
1.1	Objectifs de l'étude	4
1.2	Méthode	4
1.3	Echantillon	4
1.3.1	Typologie de l'échantillon	5
1.3.2	Une double approche : métier ↔ commercialisation.....	5
2	ECHANTILLON GLOBAL	6
2.1	Présentation de l'échantillon.....	6
2.2	Les principaux éléments de charges	6
2.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	7
2.4	La situation financière.....	8
3	PEPINIERES PLEIN CHAMP.....	10
3.1	Présentation de l'échantillon.....	10
3.2	Les principaux éléments de charges	10
3.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	10
3.4	La situation financière.....	11
4	HORTICULTEURS	13
4.1	Présentation de l'échantillon.....	13
4.2	Les principaux éléments de charges	13
4.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	14
4.4	La situation financière.....	14
5	FLEURS COUPEES	16
5.1	Présentation de l'échantillon.....	16
5.2	Les principaux éléments de charges	16
5.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	17
5.4	La situation financière.....	17
6	VENTE DIRECTE	19
6.1	Présentation de l'échantillon.....	19

6.2	Les principaux éléments de charges	19
6.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	20
6.4	La situation financière.....	20
7	VENTE A GROSSISTE.....	22
7.1	Présentation de l'échantillon.....	22
7.2	Les principaux éléments de charges	22
7.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	23
7.4	La situation financière.....	23
8	PHASE DE VIE DES EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PEPINIÈRES	25
8.1	Introduction méthodologique.....	25
8.2	Présentation des variables utilisées	25
8.3	Présentation des comportements annuels.....	26
8.4	Présentation des cinq phases de vie	26
8.5	Répartition des entreprises horticoles et des pépinières selon leur phase de vie entre 2009 et 2011	26
8.5.1	Population totale	26
8.5.2	Répartition selon la phase de vie des entreprises par métier.....	27
8.5.3	Présentation des entreprises selon le circuit de distribution.....	28
9	CONCLUSION	29

1 Présentation de l'étude : objectifs, méthode, échantillon

1.1 Objectifs de l'étude

L'observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières est réalisé par le Conseil National des Centres d'Economie Rurale (CNCER) pour le compte de FranceAgriMer. Il s'appuie sur les données du réseau CER France, leader des activités en expertise comptable et en conseil auprès des agriculteurs.

L'objectif de cet observatoire est double :

- Effectuer un suivi dans la durée de l'activité et de la santé financière des entreprises.
- Déceler des fragilités dans certains types de structures.

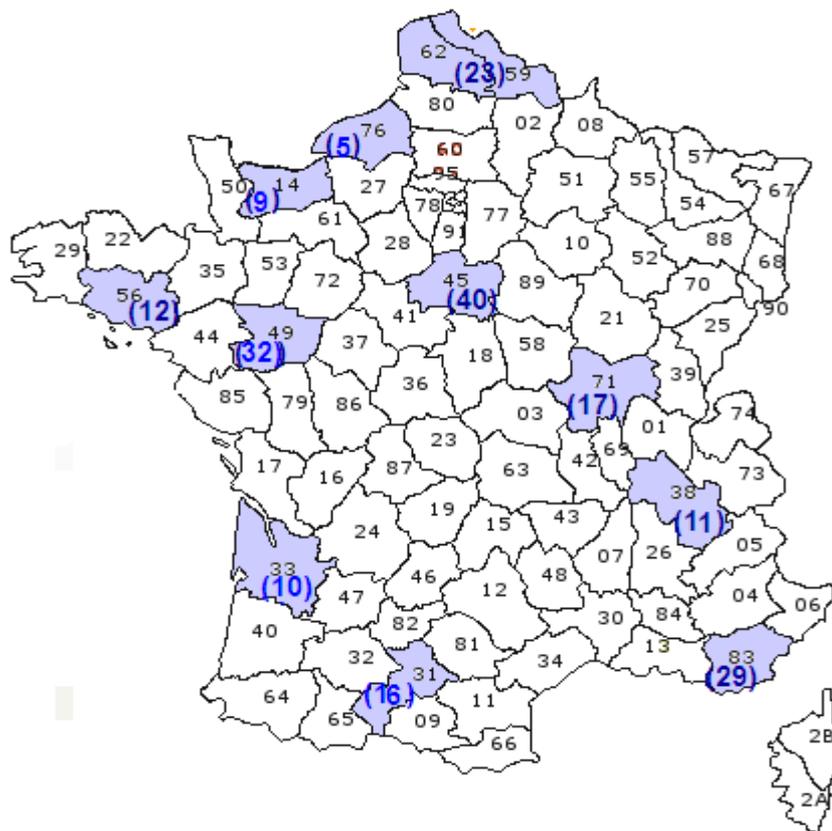
1.2 Méthode

Afin de répondre à ces objectifs, le réseau CERFrance a mobilisé un « panel » d'environ 200 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire conformément à la localisation des exploitations horticoles et pépinières.

La carte ci-contre illustre la provenance géographique des entreprises analysées :
Le premier nombre indiquant le n° du département, le nombre figurant entre parenthèses indiquant le nombre d'entreprises enquêtées.

Outre cette couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.

Par rapport à l'observatoire 2009-2010, on note un renouvellement d'environ 9% des entreprises sur cette édition 2010-2011.



1.3 Echantillon

Comme indiqué précédemment, ce panel de 204 entreprises compose un échantillon diversifié dans l'activité et dans la localisation géographique. Par ailleurs, afin de donner plus de poids aux chiffres et à leurs évolutions sur deux années, un échantillon constant a été constitué sur les deux exercices comptables 2010 et 2011. Cet échantillon constant permet de mesurer les effets de la conjoncture sur les résultats économiques et financiers des mêmes exploitations au-delà de tout biais statistique qui proviendrait d'un effet d'échantillonnage différent pour les deux années.

1.3.1 Typologie de l'échantillon

Concernant la typologie de l'échantillon les critères suivants ont été respectés conformément à la demande :

- Des entreprises de production
- Des exploitations spécialisées en horticulture et pépinière (+ de 80% du Chiffre d'affaires)
- Pas de producteurs de muguet
- Classification selon le circuit de commercialisation (circuit dominant à + de 60%)

1.3.2 Une double approche : métier ↔ commercialisation

L'approche métiers conduit à segmenter les 204 entreprises de la façon suivante :

- 105 entreprises horticoles (plantes à pots et à massifs),
- 68 pépinières,
- 31 exploitations « fleurs coupées ».

La dimension mode de commercialisation répartit les entreprises selon la segmentation suivante :

- 42% en vente directe dominante,
- 25% en vente à des distributeurs,
- 4% en vente à des collectivités,
- 29% en vente à des grossistes.

En croisant ces deux approches « métier » et « mode de commercialisation » on arrive sur ce panel à la répartition suivante :

	PEPINIERE PC	PEPINIERE HS	HORTI	FLEURS COUPEES	TOTAL
VENTE DIRECTE	6%	8%	25%	3%	42%
VENTE A DISTRIBUTEUR FINAL	8%	2%	14%	1%	25%
VENTE A COLLECTIVITE	1%	1%	2%	0%	4%
VENTE A GROSSISTE	7%	1%	10%	11%	29%
TOTAL	22%	12%	51%	15%	100%

Si la population globale est conséquente, le croisement de ce double critère a un double effet :

- Il permet de couvrir une large palette d'entreprises horticoles et pépinières.
- En éclatant cette population en une multitude de sous-groupes, l'analyse des résultats économiques et financiers ne peut se faire que sur les groupes les plus fournis.

Avertissement ! : L'analyse d'un groupe restreint à une dizaine d'entreprises n'aurait aucun sens d'un point de vue statistique. Ce point est une des limites connues dès le départ de cet observatoire.

Aussi l'analyse exposée ci-après couvrira les groupes suivants :

- L'échantillon global des 200 entreprises
- Le groupe vente directe (Environ 80 entreprises)
- Le groupe vente à grossistes (Environ 60 entreprises)
- Le groupe pépinières plein champ (Environ 40 entreprises)
- Le groupe entreprises horticoles (Environ 100 entreprises)
- Le groupe entreprises fleurs coupées » (Environ 30 entreprises)

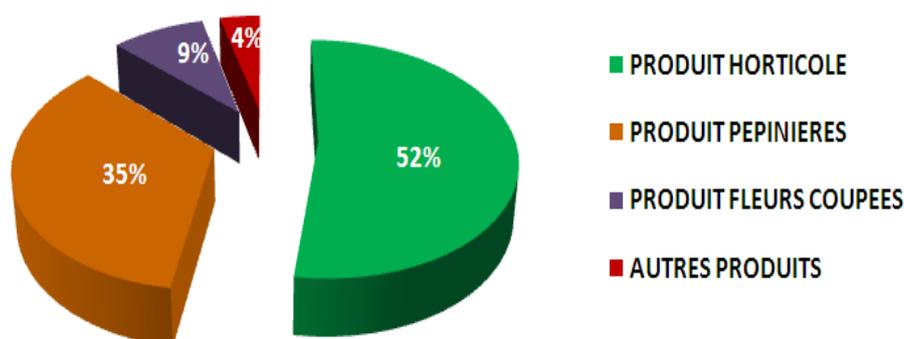
2 Echantillon global

2.1 Présentation de l'échantillon

Si la présentation du panel dans sa globalité ne permet pas de dresser la situation d'une entreprise moyenne compte tenu des écarts importants selon le métier ou le mode de distribution, il permet de dresser un instantané du secteur horticulteurs et pépiniéristes dans sa globalité. Au travers d'un échantillon constant de 200 entreprises de ce secteur, il donne une tendance de la conjoncture et permet de positionner les groupes « métiers » ou les groupes « mode de commercialisation » par rapport à ce groupe repère. Mais c'est surtout un « baromètre » économique et financier du secteur dans sa diversité.

La structure moyenne du panel des 200 entreprises participant à cet observatoire compte 4,8 UTH dont 3,2 salariés et 1,6 UTAF (actif familial).

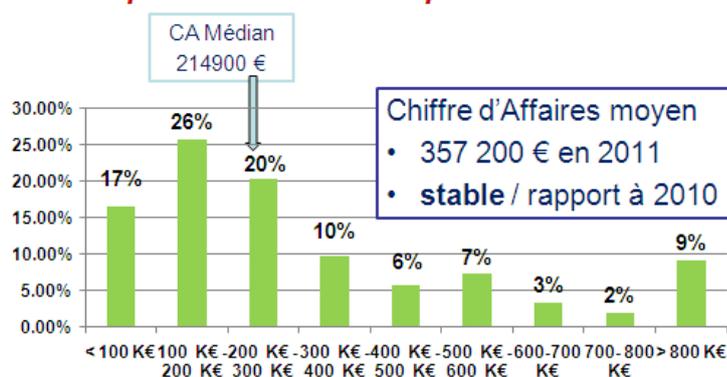
En 2011, le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élevait à 357 200 € avec une répartition du produit comme suit :



Outre la composition du produit global (horti, pépi, fleurs coupées), on relève une assez forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires.

- Une entreprise sur six réalise un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €
- Plus d'une entreprise sur deux réalise un chiffre d'affaires compris entre 100 K€ et 400 K€
- Une entreprise sur cinq a un chiffre d'affaires de plus de 500 000 €

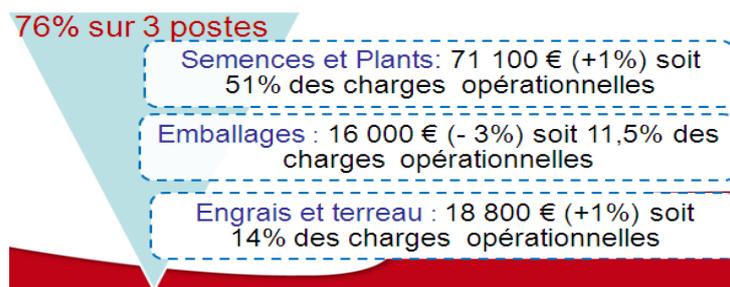
Répartition des entreprises selon le CA



2.2 Les principaux éléments de charges

La totalité des charges opérationnelles s'élève en moyenne en 2011 à 138 700 €, niveau équivalent à celui de 2010. Ces charges proportionnelles consomment 39% du produit total et se concentrent autour de trois postes :

- les semences et plants pour plus de la moitié.
- les emballages pour 11,5%.
- les engrais et terreau pour 14%. Pour ce poste on assiste à une tendance inverse entre les engrais qui augmentent de plus de 10% et le poste terreau orienté à la baisse d'une même ampleur.



La structure des charges opérationnelles varie évidemment selon les productions, mais au-delà des tendances qui peuvent parfois être assez fortes, cette composition doit aussi permettre de hiérarchiser les postes selon leurs poids relatifs.

Au-delà des tendances, il convient alors de raisonner en termes de valeur absolue et d'impact sur le compte de résultat.

2.3 Les soldes intermédiaires de gestion



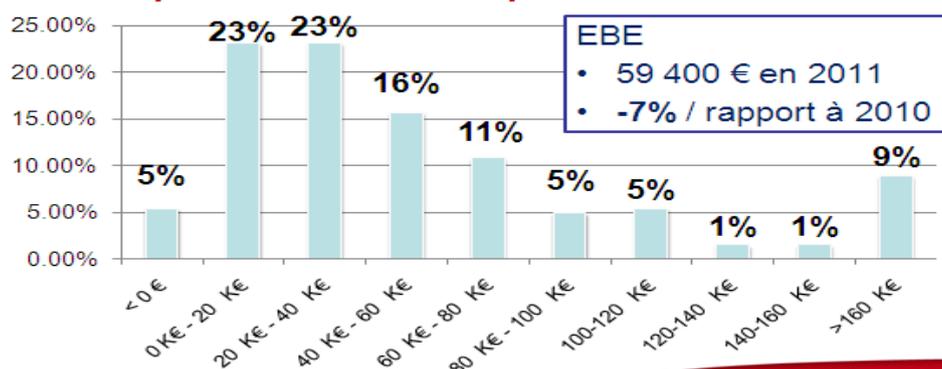
Pour un chiffre d'affaires moyen d'un peu plus de 357 000 €, les entreprises horticoles et pépinières consomment pour 39% en charges opérationnelles (=138 700 €) dégagant ainsi une marge brute globale de 218 500 € soit un taux de marge d'environ 61%.

Les charges de structures, hors frais de main d'œuvre s'élèvent à un peu moins de 65 000 € soit près de 30% de la marge. La valeur ajoutée ainsi dégagée atteint 153 600 €, ce qui représente 43% du chiffre d'affaires réalisé.

En retirant les frais de personnel ainsi que les charges sociales de l'exploitant qui s'élèvent à 94 200 €, l'excédent brut d'exploitation moyen flirte avec les 60 K€ à 59 400 € en 2011, en retrait de 7% par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance moyenne cache aussi d'importants écarts entre les entreprises du secteur.

Conformément à la forte dispersion des entreprises selon le chiffre d'affaire, l'EBE moyen cache d'importantes disparités au sein du panel : 5% des entreprises présentant un EBE négatif et 23 % dégagant un EBE compris entre 0 et 20 000 €. A l'autre extrémité, 10% des entreprises dégagent plus de 140 000 € d'excédent brut d'exploitation. Dans le cœur de l'échantillon, la moitié des entreprises dégagent un EBE compris entre 20 000 € et 80 000 €.

Répartition des entreprises selon l'EBE



2.4 La situation financière



L'EBE dégagé rapporté au chiffre d'affaires de l'entreprise permet d'évaluer la performance économique de l'entreprise. L'utilisation de cet EBE permet de définir sa situation financière. L'EBE doit en effet servir à payer les annuités et les frais financiers, à rémunérer le(s) chef(s) d'exploitation sous la forme des prélèvements privés. L'EBE doit aussi permettre d'investir.

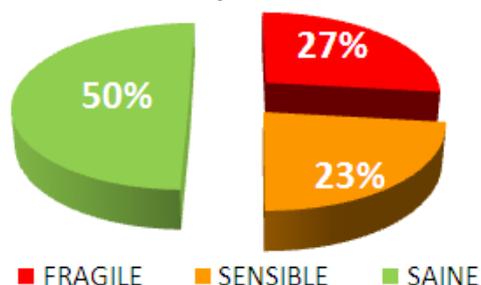
Au niveau de l'échantillon global, l'EBE moyen est consommé pour un peu plus de 40% par les annuités et frais financiers. Les prélèvements privés s'élèvent à 34 400 € ce qui représente environ 22 900 € par actif familial.

Le solde de 700 € en moyenne constitue la Capacité d'Autofinancement (CAF) pouvant servir à investir.

Afin de renforcer l'analyse financière, on utilise un score basé sur la rentabilité, la trésorerie et l'endettement des exploitations.

Il faut ici rappeler que si ce score apparaît relativement sévère dans sa classification, cet outil, par sa réactivité à toute dégradation ou amélioration, permet de mesurer l'évolution d'un groupe d'exploitations sur plusieurs années.

Répartition des entreprises horticoles et pépinières selon leur situation économique et financière en 2011



La photo à l'instant t mérite d'être analysée avec un certain recul pour privilégier l'évolution de la répartition entre les trois classes « saine », « sensible », « fragile » au fil des ans.

Selon ce score, la situation économique et financière est saine pour seulement 50% de l'échantillon global soit un retrait de 6 points par rapport à l'exercice précédent. Cette dégradation vient gonfler essentiellement la part des structures en situation sensible à 23% tandis que celles en situation fragilisée reste à un niveau élevé de 27%.

3 Pépinières Plein champ

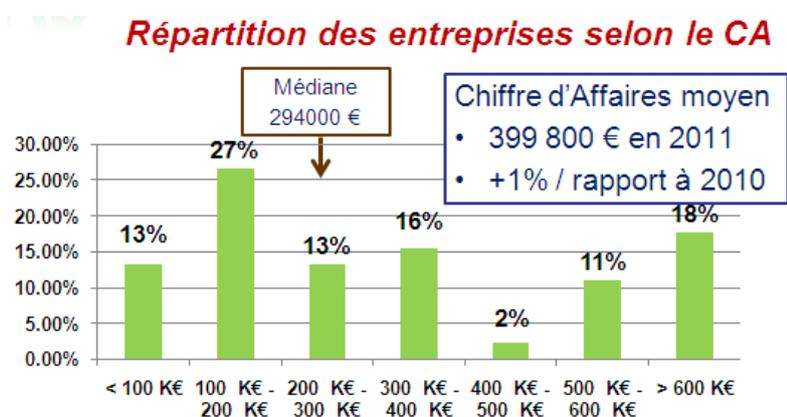
3.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 45 entreprises réparties en trois tiers : vente directe, vente à distributeur final et vente à grossiste.

La structure moyenne de cet échantillon compte un peu plus de 28 ha et 5,6 actifs en 2011, dont environ 1,3 actif familial.

Entre 2010 et 2011, les pépiniéristes de plein champ ont connu une légère progression de leur chiffre d'affaires pour atteindre près de 400 000 € dont plus de 93% pour l'activité pépinière.

40% des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €, 30% entre 200 000 € et 400 000 € et près d'une entreprise sur cinq plus de 600 000 €, la médiane se situant à 294 000 €.



3.2 Les principaux éléments de charges

Sur l'exercice 2011, les charges opérationnelles apparaissent en sensible hausse de 8% par rapport à 2010, et représentent désormais 43% du produit.

Les trois principaux postes constituent 80% des charges opérationnelles avec respectivement 55% pour les semences et les plants en hausse de 5%, 14% pour les postes engrais et terreau, et 11% pour celui des emballages, globalement stables.



3.3 Les soldes intermédiaires de gestion

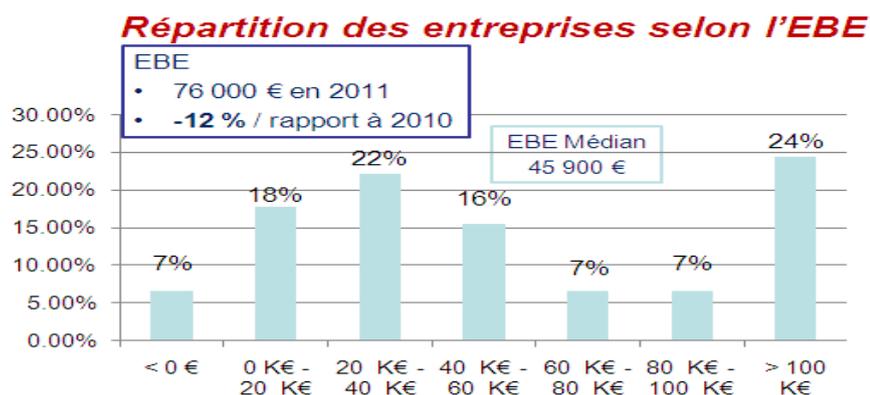


La hausse modérée du chiffre d'affaires de 1% n'est pas suffisante pour absorber la hausse des charges opérationnelles de 8% entraînant la marge brute globale à la baisse à un peu plus de 280 000 € (-2%).

Dans la foulée des charges opérationnelles, on note également une progression de plus de 6% des charges de structure entraînant ainsi la valeur ajoutée à la baisse de plus de 4% soit un retrait d'environ 10 000 €. La bonne maîtrise des frais de personnel à 125 400 € permet de stabiliser ce manque à gagner au niveau de l'EBE en retrait à 76000 € en 2011 contre 86000 € en 2010.

Au-delà de cette moyenne, 7% des pépinières de plein champ ne dégagent aucun excédent brut d'exploitation et 40% d'entre elles dégagent un EBE de moins de 40000 €.

A l'autre extrémité, près d'une entreprise sur quatre possède un EBE de plus de 100 000 €.

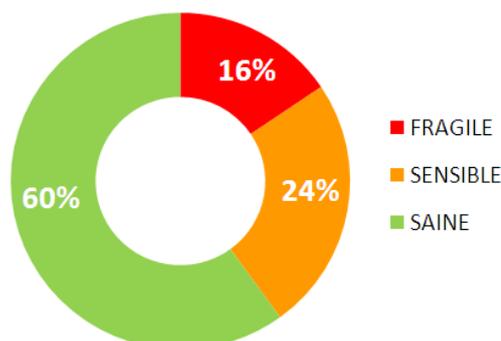


3.4 La situation financière



Avec un EBE en forte baisse, les entreprises ont comprimé dans la mesure du possible leurs annuités et réduit considérablement leurs prélèvements privés de plus de 15% même si ces derniers demeurent à environ 32 000 € par actif familial. Cet effort permet en outre de garder une capacité d'autofinancement positive à hauteur de 2 800 €.

Répartition des pépinières plein champ selon leur situation économique et financière en 2011



Malgré une conjoncture 2011 moins favorable qu'en 2010, la situation économique et financière des entreprises pépinières de plein champ demeure saine dans 60% des cas.

Pour un quart d'entre elles la situation est sensible tandis que ce score place une entreprise de cette activité sur six en position fragilisée. Signe de cette dégradation le taux d'endettement qui progresse de 5 points à 56%.

4 Horticulteurs

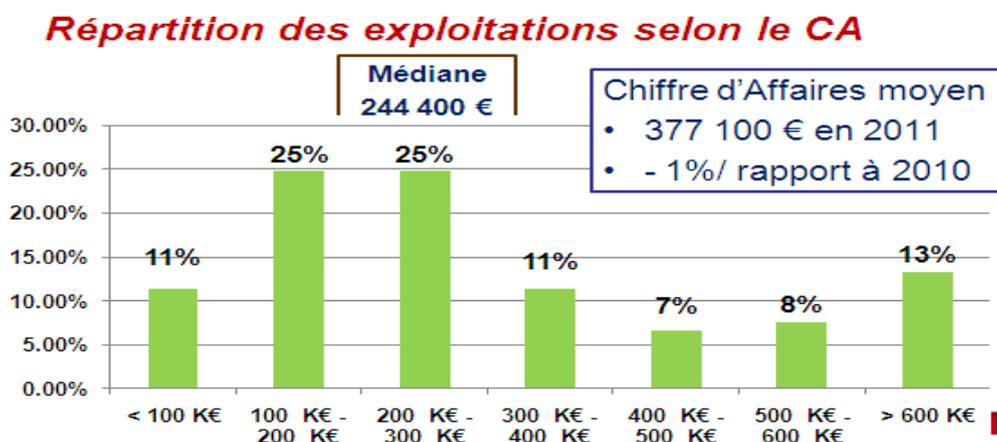
4.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 105 exploitations dont la moitié commercialise en direct, un quart à un distributeur final et un cinquième à un grossiste.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 1 400 m² de serres, 4,9 actifs en 2011, dont 3,3 salariés.

Les horticulteurs ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaires d'un peu plus de 377 000 € en 2011 en léger retrait par rapport à l'année 2010. Ce produit généré se compose à plus de 96% d'un produit horticole illustrant le caractère fortement spécialisé des entreprises de l'échantillon.

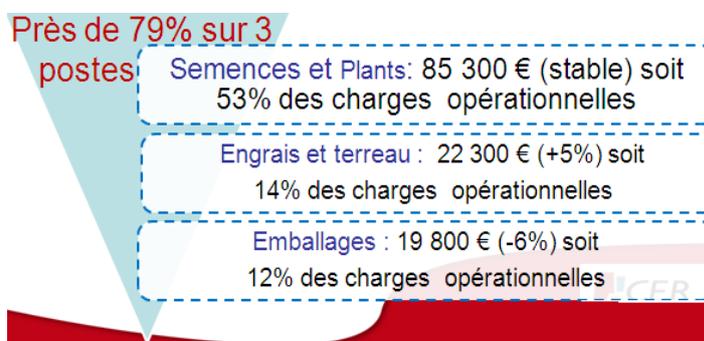
La moitié des entreprises de ce secteur réalise un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €. Le reste de la population se répartissant à peu près équitablement dans les autres classes comme l'illustre le graphique ci-dessous.



4.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles qui s'élèvent à 161 500 € en 2011 ont aussi connu un léger reflux (- 2%) et consomment environ 43% du produit généré.

Trois postes principaux attirent l'attention en représentant 79% de la totalité des charges opérationnelles. Les semences et plants à un peu plus de 85 000 € demeurent stables tandis que les postes engrais et terreau d'une part (+ 5%) et emballage d'autre part (- 6%) connaissent des trajectoires opposées.



4.3 Les soldes intermédiaires de gestion

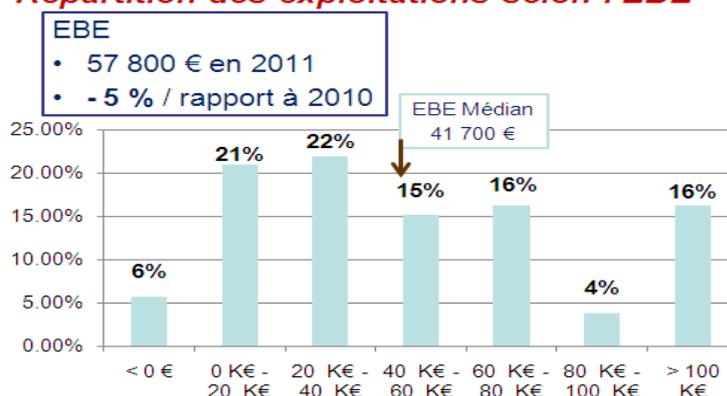


La marge brute globale moyenne de l'entreprise horticole parvient à se maintenir en 2011 à un peu plus de 215 000 €.

En revanche les charges de structure hors frais de personnel en s'élevant à près de 70 000 € sont en hausse d'environ 10000 € entamant d'autant la valeur ajoutée générée sur l'entreprise. Les efforts consentis sur la maîtrise du poste « frais de personnel » permettent d'amortir la baisse au niveau de l'EBE qui s'établit à un peu moins de 58 000 €.

La baisse de l'EBE atteint l'ensemble de l'échantillon. Contrairement à d'autres groupes, les entreprises horticoles se répartissent d'une façon assez homogène autour des différentes classes.

Répartition des exploitations selon l'EBE

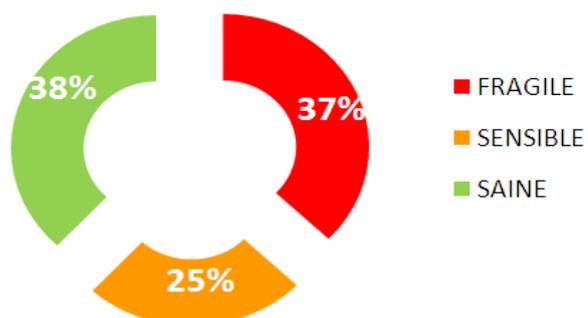


4.4 La situation financière



Dans un contexte de baisse d'EBE, on relève une diminution des annuités de plus de 6%, dégagant ainsi un revenu disponible d'un peu plus de 31 000 € sur l'entreprise soit 19 500 € par actif. Les prélèvements privés bien qu'en légère baisse sont au dessus de ce seuil générant ainsi une capacité d'autofinancement négative, à - 1 900 €.

Répartition des horticulteurs selon leur situation économique et financière en 2011



L'année 2011 se traduit en moyenne par une dégradation de la situation économique et financière.

La proportion d'entreprises horticolas en situation saine baisse de 9 points à 38% venant gonfler d'autant la part des situations financières sensibles. En revanche, le poids des entreprises en situation fragilisée demeure stable mais demeure conséquent à 37%.

5 Fleurs coupées

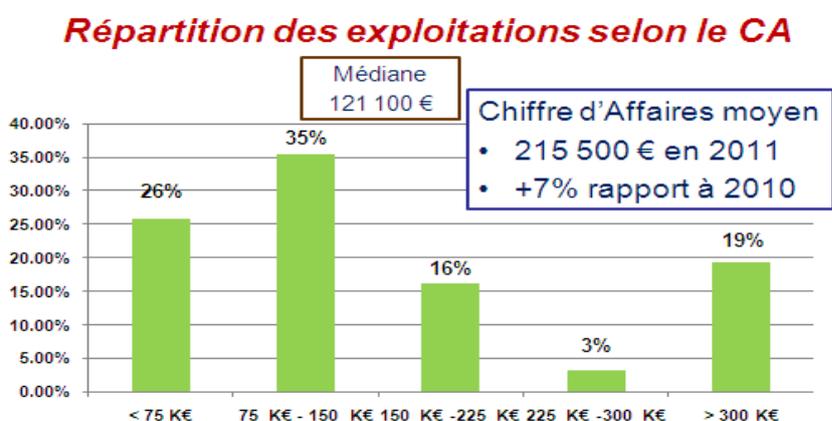
5.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 31 exploitations dont les trois quart commercialisent via un grossiste et une entreprise sur 5 en vente directe.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 5 330 m² de serres, 3,3 actifs en 2011, dont environ 1,3 actif familial.

L'entreprise moyenne de ce secteur réalise un chiffre d'affaires d'un peu plus de 215 500 € en 2011 en progression de 7% par rapport à l'exercice précédent. La quasi-totalité (98%) du produit provenant de l'activité fleurs coupées.

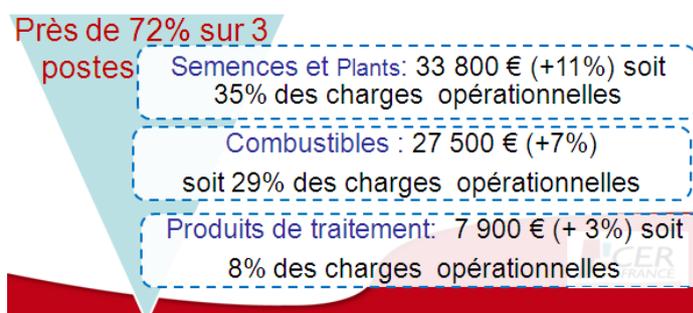
Plus de 6 entreprises sur dix réalisent un chiffre d'affaire inférieur à 150 000 € traduisant la petite taille de ces structures en moyenne. A l'autre extrémité, une entreprise sur cinq réalise un chiffre d'affaires de plus de 300 000 €.



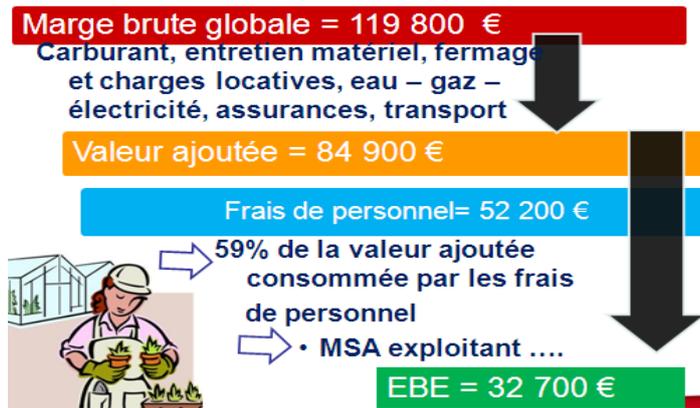
5.2 Les principaux éléments de charges

En 2011, les charges opérationnelles des entreprises de fleurs ont progressé de 8,5% à 95 700 €. Ces charges opérationnelles représentent 52% du total des charges et consomment presque 44% du chiffre d'affaires.

Le poste semences et plants en hausse de 11% s'établit à près de 34 000 €, tandis que celui des combustibles progresse également de 7% à 27 500 €.



5.3 Les soldes intermédiaires de gestion



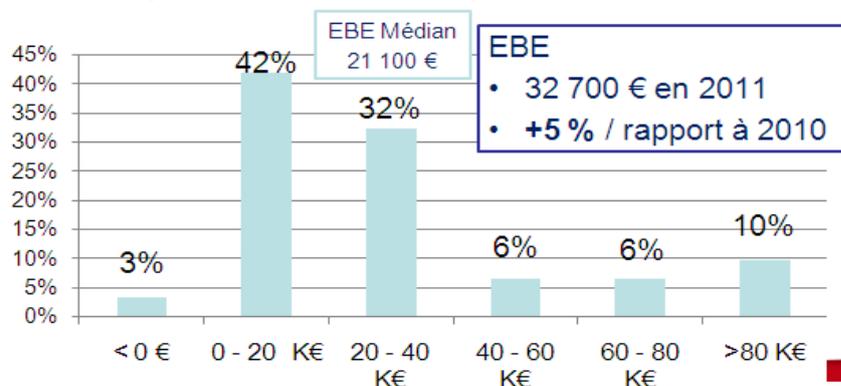
Le développement du chiffre d'affaires de 7% et la hausse concomitante des charges opérationnelles conforte la marge brute globale de l'entreprise moyenne « fleurs coupées » à près de 120 000 € soit une hausse de plus de 6% (environ +7 000 €).

La valeur ajoutée s'établit quand à elle à un peu moins de 85 000 € et progresse de 7% sur l'année.

Les frais de personnels consomment près de 60% de la valeur ajoutée. Néanmoins au final l'excédent brut d'exploitation dégagé par ces entreprises est en hausse de plus de 5% à 32 700 €.

L'EBE médian (50% des entreprises sont au dessus et 50% en dessous) demeure modeste à un peu plus de 21000 €. Ce montant devant servir à rembourser les annuités et à faire face aux prélèvements privés. Seul, une entreprise sur cinq de ce secteur dépasse les 40 000 € d'EBE.

Répartition des entreprises selon l'EBE

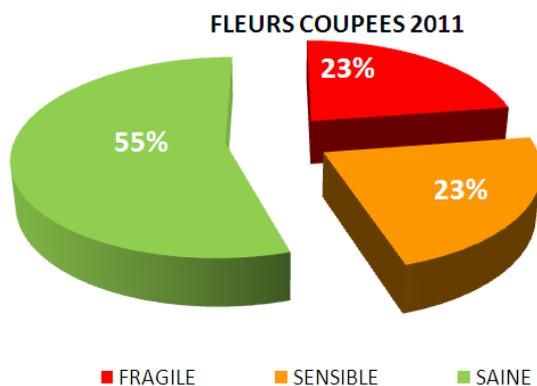


5.4 La situation financière



La hausse des annuités et des frais financiers de court terme consomme les trois quart de la progression de l'EBE, réduisant l'augmentation du revenu disponible à 500 € qui s'établit à 13 000 €. Les prélèvements privés (13 700 €) correspondent à environ 10 500 € par actif familial soit moins de l'équivalent du SMIC.

Bien que limités, les prélèvements privés demeurent supérieurs au revenu disponible et dégradent la situation financière. La capacité d'autofinancement est négative à -700 €.



La situation économique et financière demeure saine pour 55% des structures de ce segment d'activité. Si on ne relève pas une progression des situations fragilisées, la part des entreprises en situation sensible progresse pour représenter près d'une entreprise « fleurs coupées » sur quatre.

6 Vente directe

6.1 Présentation de l'échantillon

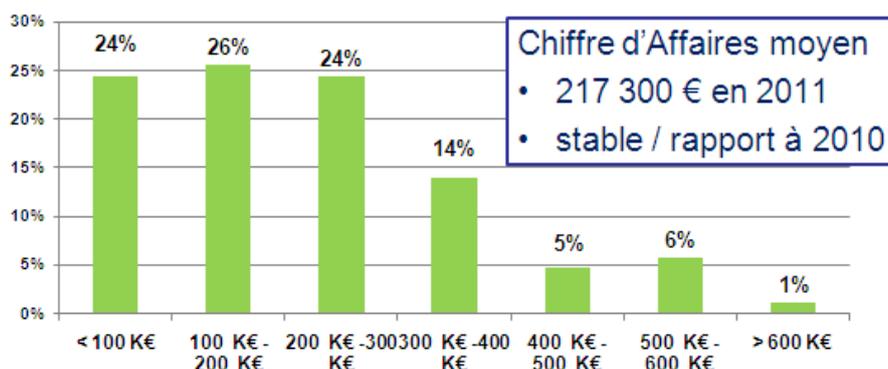
L'échantillon constitué de 86 exploitations comprend environ 60% d'horticulteurs et un tiers de pépiniéristes.

La structure moyenne comprend 3,7 UTH dont 1,6 actif familial, et réalise un chiffre d'affaires moyen d'un peu plus de 217 000 €, globalement stable par rapport à l'exercice précédent.

Ce produit des exploitations en vente directe est constitué à 62% d'un produit horticole, à 28% d'un produit « pépinières » et à 4% d'un produit fleurs coupées.

En termes de dispersion au regard du chiffre d'affaires, on retrouve une forte hétérogénéité caractérisée par une concentration importante des entreprises dans les premières classes. En effet on trouve environ un quart des entreprises dans chacun des trois premières classes : moins de 100 000 € de Chiffre d'affaires, entre 100 000 et 200 000 € et entre 200 et 300 000 €.

Répartition des exploitations selon le CA



6.2 Les principaux éléments de charges

Les exploitations du mode de commercialisation « vente directe » ont connu une stabilité de leurs charges opérationnelles (= 85 300 €) qui consomment 39% du produits.

En termes de répartition des charges opérationnelles, les trois quarts sont le fait de deux postes : semences et plants pour 51 400 € et Engrais et terreau pour 12 600€.



6.3 Les soldes intermédiaires de gestion



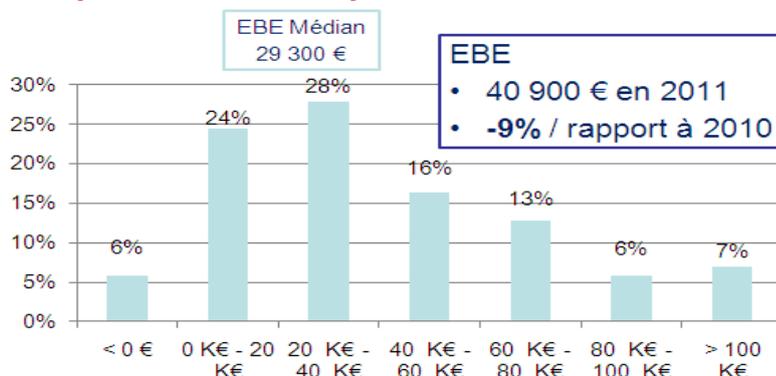
Ce contexte de double stabilité (produit et charges opérationnelles) conduit la marge brute globale à s'établir en 2011 à son niveau de 2010 à un peu plus de 13 200 €, soit un taux de marge brute/produit de près de 61%.

Par contre la poussée des charges de structure (hors frais de main d'œuvre) de plus de 13%, soit une hausse cumulée de plus de 5 300 €, vient dégrader la valeur ajoutée moyenne dégagée sur l'entreprise. A un peu moins de 92 000 €, elle recule de plus de 5% sur l'exercice.

La maîtrise au niveau des frais de personnels permet d'amortir quelque peu la baisse de l'EBE à près de 41 000 €, en recul tout de même de 3 800 €.

Ce décrochage généralisé de l'EBE, pousse 30% des entreprises à dégager un Excédent brut d'exploitation inférieur à 20 000 €. Un quart des entreprises réalise à l'autre extrémité, un EBE de plus de 60 000 €.

Répartition des exploitations selon l'EBE



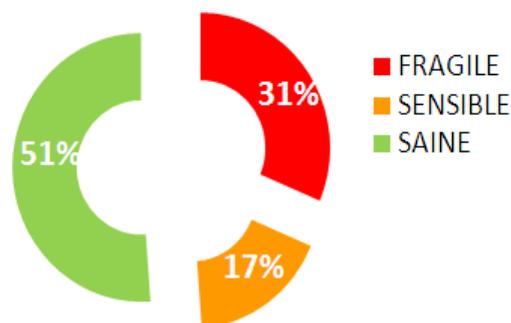
6.4 La situation financière



L'EBE en baisse, cumulée à une hausse des annuités et frais financiers court terme, réduit le revenu disponible à 22 400 €. Bien qu'en léger recul, les prélèvements privés s'établissent à 28 000 € soit 17 500 €/UTAF et génèrent une capacité d'autofinancement négative d'environ 5 600 €.

Analyse de la situation économique et financière

**Répartition des entreprises horticoles et pépinières en vente directe
selon leur situation économique et financière en 2011**



Le manque de rentabilité qui caractérise l'exercice 2011 se traduit inévitablement au niveau de la situation financière des entreprises en vente directe.

Si la majorité des entreprises demeure encore en situation saine, leur part a baissé de 13 points sur l'exercice au profit de celles en situation sensible (17%) mais surtout au profit de celles en situation fragilisée qui progresse de 8 points et qui concernent désormais plus de trois entreprises en vente directe sur dix.

7 Vente à grossiste

7.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à grossiste » regroupe 60 entreprises, dont environ quatre sur dix ont une activité principale « fleurs coupées », un tiers d'entreprises horticoles et un quart de pépiniéristes.

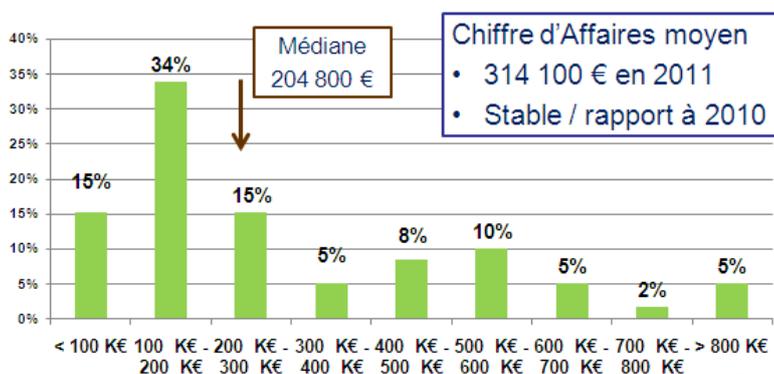
La structure moyenne compte 4,4 UTH dont 3 salariés. En 2011 le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 314 100 €, en léger retrait (moins de 1%) par rapport à l'exercice précédent.

Ce produit provient pour :

- 36% d'une activité horticole
- 31 % d'une activité pépiniériste
- 30% d'une activité « fleurs coupées »

En 2011, près de la moitié des entreprises a réalisé un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €. A l'autre extrémité, une entreprise sur cinq qui commercialise via un grossiste dépasse 500 000 € de chiffre d'affaires.

Répartition des exploitations selon le CA

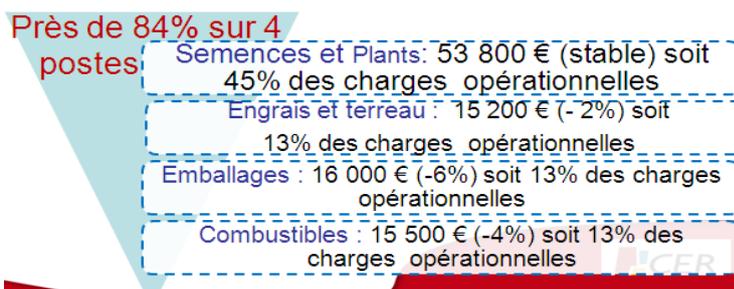


7.2 Les principaux éléments de charges

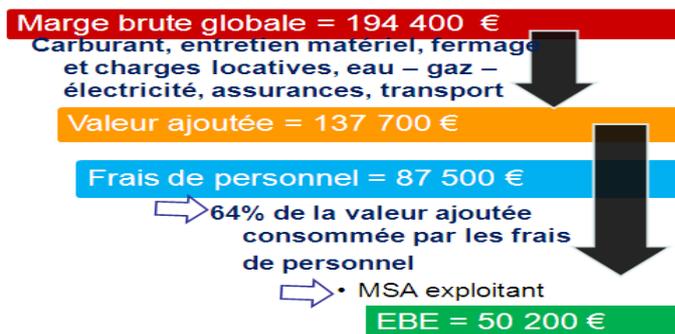
Dans un contexte de léger tassement du produit, l'évolution des charges opérationnelles sont en revanche en très légère hausse de 1% pour s'établir à près de 120 000 €. Ces charges proportionnelles représentent 45% de l'ensemble des charges et consomment 38% du chiffre d'affaires.

Elles sont le fait principalement de 4 postes parmi lesquels le poste semences et plants qui représente 45% à près de 54 000 €. Suivent 3 postes sensiblement équivalents en montant :

- Les emballages en recul de 6% s'établissent à 16 000 €
- Le poste combustible en recul de 4% atteint un peu plus de 15 500 €
- Le poste Engrais et terreau, baisse en moyenne de 2% à 15 200 €



7.3 Les soldes intermédiaires de gestion



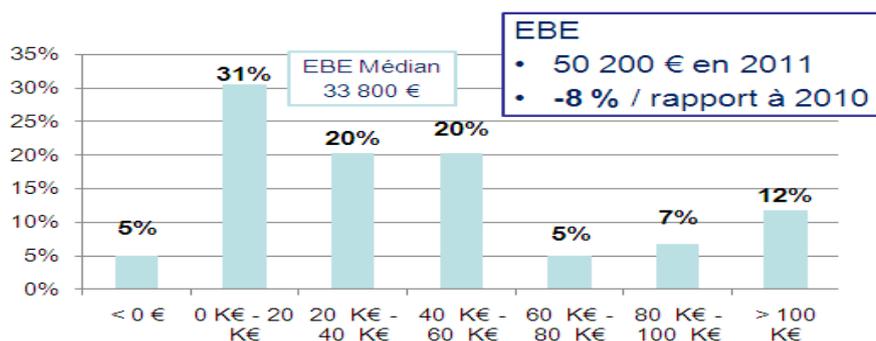
Le léger tassement du produit, cumulé à une petite hausse des charges opérationnelles dégrade la marge brute globale de l'entreprise moyenne « vente à grossiste » de 2% à 194 400 €.

Dans le même temps, l'augmentation de 3% des charges de structure hors main d'œuvre, ramène la valeur ajoutée à 137 700 € contre 143 300 € un an auparavant soit un recul de près de 4%.

La maîtrise des frais de personnels qui reculent de plus de 3% permettent d'amortir un peu la baisse de l'EBE à 50 200 €, même si au final il manque 4 300 € par rapport à l'exercice précédent.

Orienté à la baisse en moyenne, on retrouve ainsi plus d'un tiers des entreprises dont l'EBE est en deçà de 20 000 €, et 40% entre 20 000 € et 60 000 €.

Répartition des exploitations selon l'EBE



7.4 La situation financière

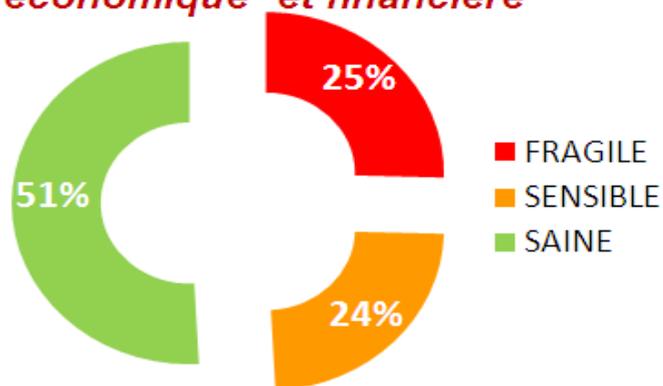
Utilisation de l'EBE



Dans la poursuite de la compression des frais de personnels, le retrait du niveau des annuités permet de compenser une large partie de la baisse de l'EBE en 2011 par rapport à 2010. Ainsi le revenu disponible limite la baisse à 1 000 €.

Les prélèvements privés à hauteur de 28 000 € soit l'équivalent de 20 000 € par actif familial, sont légèrement au-delà du revenu disponible faisant passer la capacité d'autofinancement dans le négatif à hauteur de 1 100 €.

Analyse de la situation économique et financière



Dans ce contexte délicat, dégradation de la marge brute mais maîtrise des charges de structure, la rentabilité globale n'est pas trop entamée permettant de maintenir plus de la moitié des entreprises dans une situation économique et financière saine.

De même les situations fragilisées sont en recul et ces effectifs viennent gonfler la part des entreprises en situation sensible regroupant ainsi chacune un quart des structures sur l'exercice 2011.

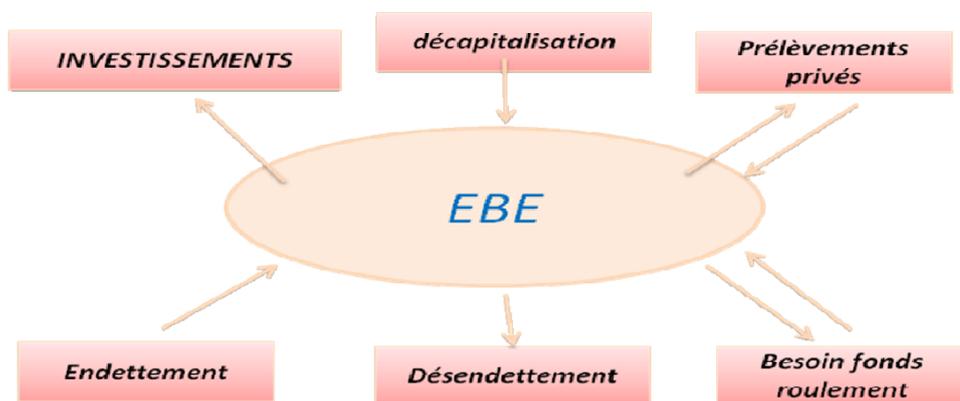
8 Phase de vie des exploitations horticoles et pépinières

8.1 Introduction méthodologique

L'étude de phase de vie, également appelée « trajectoire financière », permet de faire le point sur l'évolution financière des entreprises et de déceler des tendances préoccupantes ou rassurantes pour pouvoir anticiper.

Pour réaliser l'étude, nous nous intéressons tout particulièrement au potentiel de trésorerie dégagée par l'entreprise et à son utilisation qui en est faite par ses dirigeants.

L'EBE doit permettre d'investir, de rembourser les annuités d'emprunts, de financer les variations des besoins du cycle de production et de vivre. Si cet EBE est insuffisant, les entrepreneurs peuvent être amenés à emprunter, à faire des apports privés, voire à décapitaliser.



Comme tout dirigeant, les chefs d'entreprises horticoles ou pépinières sont confrontés à certains choix. Mais une décision annuelle peut avoir un caractère « accidentel » ou conjoncturel. Il semble difficile de classer une exploitation sur un comportement d'une année. Il faut voir si les choix se répètent, comment ils se conjuguent entre eux pour mieux appréhender l'entreprise et son évolution. L'observation ne porte pas sur un an mais **sur 3 ans d'où la notion de phase de vie.**

8.2 Présentation des variables utilisées

Les 5 variables utilisées pour illustrer au mieux les choix et les décisions d'un chef d'entreprise sont : l'EBE, la variation de besoin de financement du cycle de production (stocks + créances-dettes), l'investissement net, la variation d'encours et les prélèvements.

- **EBE** → Il mesure la performance et la rentabilité économique potentielle de l'entreprise
- **BFCE** (variation du Besoin du Financement du Cycle d'Exploitation) → L'EBE doit faire face à son augmentation.
- **L'investissement** → Il peut être effectué par l'entreprise dans le but de renouveler ou développer l'outil permanent de production.
- **La variation d'encours** : La différence entre les remboursements de capital des emprunts et les nouveaux emprunts à moyen et long termes.
- **Les prélèvements privés du chef d'entreprise**

A partir de ces variables, on peut déterminer le comportement annuel d'utilisation de la trésorerie.

8.3 Présentation des comportements annuels

- ❑ **Comportement de ralentissement** : Ces exploitations sont caractérisées par un manque de rentabilité qui met l'entreprise en difficulté. Le revenu disponible de l'année ne permet pas une stabilité de l'entreprise face aux besoins privés, aux engagements de remboursement des emprunts et aux besoins d'investissements courants. Pour la majorité ils désinvestissent.
- ❑ **Comportement de croisière** : Ces exploitations remboursent plus qu'elles n'empruntent et effectuent proportionnellement à leur niveau d'EBE des prélèvements privés importants. L'utilisation du revenu disponible de l'année montre une stabilité de l'entreprise. Il n'y a pas de dynamisme attendu, ce sont en général des exploitations qui ne pratiquent pas de modifications importantes engageant l'avenir de leur exploitation.
- ❑ **Comportement de développement** : L'utilisation du revenu disponible montre un effort d'investissement particulier cette année.
- ❑ **Comportement de renforcement** : Les exploitations sont caractérisées par une forte croissance de leur BFCE. L'utilisation du revenu disponible de l'année montre un accent mis à la consolidation de la marge de manœuvre financière de l'entreprise (forte progression du fonds de roulement).

8.4 Présentation des cinq phases de vie

La combinaison de comportements annuels présentés ci-dessus sur trois exercices comptables permet de définir une trajectoire financière de l'entreprise.

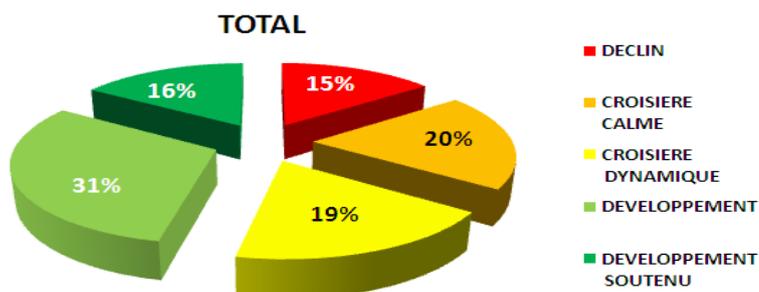
La phase de vie : *Une trajectoire sur trois ans établie à partir des comportements annuels*

Cinq phases de vie ont été caractérisées

- ❑ « Repli » : Phase où la perte de marge de manœuvre répétée doit être une alerte.
- ❑ « Croisière calme » : La croisière renouvelée sur plusieurs années indique une stabilité de l'entreprise qui montre une absence du renouvellement du capital productif.
- ❑ « Croisière dynamique » : Le renforcement sans croissance peut traduire par exemple une saturation de l'outil de production. Cela peut être une étape avant ou après le développement.
- ❑ « Développement » : L'impulsion d'investissement vient d'être donnée ; elle engage une partie de l'avenir de l'entreprise.
- ❑ « Développement soutenu » : Le développement correspond à un investissement répété, qui correspond à un accroissement du potentiel productif.

8.5 Répartition des entreprises horticoles et des pépinières selon leur phase de vie entre 2009 et 2011

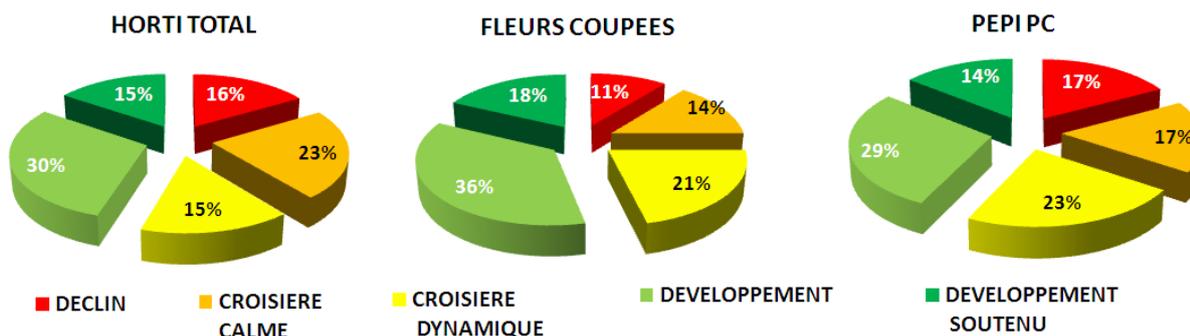
8.5.1 Population totale



Même si l'échantillon constant sur les trois années 2009-2010-2011 diffère quelque peu de l'analyse de l'année dernière (2008-2010), la répartition des entreprises selon les phases de vie demeure relativement semblable :

- Un peu moins d'une entreprise sur deux (47%) est sur une trajectoire de développement ou de développement soutenu,
- Quatre sur dix ressortent sur un rythme de croisière, avec une répartition homogène entre croisière calme et croisière dynamique,
- Un peu plus d'une entreprise sur six suit une trajectoire de déclin, témoignant un manque de rentabilité chronique chez ces entreprises.

8.5.2 Répartition selon la phase de vie des entreprises par métier



Classées selon leurs métiers, les entreprises en activité « fleurs coupées » ressortent comme celles ayant fait preuve du plus grand dynamisme en termes d'investissements productifs. En effet, plus de la moitié d'entre elles (54%) sont en phase de développement et même près d'une sur cinq en développement soutenu qui caractérise une augmentation du potentiel productif. Enfin la part des entreprises en perte de vitesse, et n'arrivant pas à dégager durablement un certain niveau de rentabilité demeure limitée à 11%.

Les deux autres métiers apparaissent relativement proches dans leur répartition : avec environ 43 à 45% en développement, 38 à 40% en croisière et 16 à 17% en déclin.

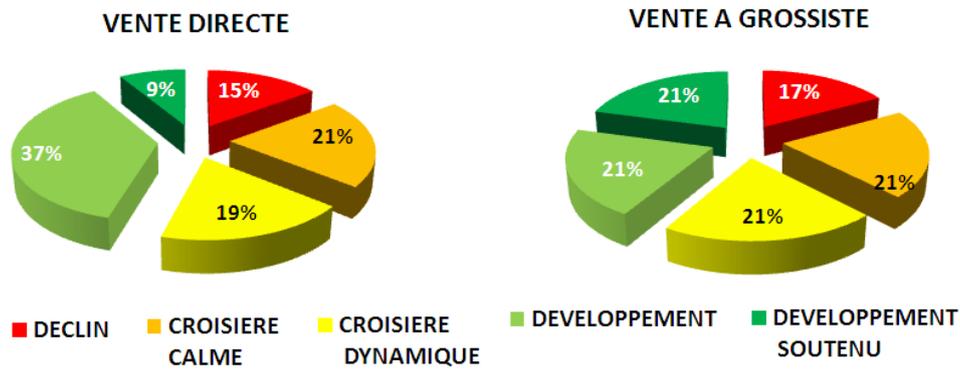
Chez ces deux secteurs d'activités, on relève ainsi une entreprise sur six qui n'a pas réussi au cours de ces trois derniers exercices comptables à générer un excédent brut d'exploitation suffisant pour satisfaire tous les besoins de l'entreprise : rembourser les emprunts (via les annuités), dégager un revenu pour le chef d'entreprise (via les prélèvements privés) et autofinancer une part des nouveaux investissements.

Si une conjoncture délicate peut expliquer un tel résultat sur une année, la succession d'exercices de ce type fragilise durablement l'entreprise et met sa pérennité en danger car elle marque une phase de décapitalisation.

Enfin, il faut aussi noter chez les horticulteurs, qu'en plus de ces 16 % en déclin, 23% des entreprises de ce segment se trouvent en phase de vie de croisière calme, trajectoire qui indique que sur la période récente des trois dernières années, on n'a pas assisté à un renouvellement des investissements productifs.

Si cette trajectoire peut se concevoir pour des chefs d'entreprise en fin de carrière, elle est plus préoccupante pour les autres qui ne semblent pas en mesure de préparer l'avenir sereinement.

8.5.3 Présentation des entreprises selon le circuit de distribution



Les répartitions selon les phases de vie entre les deux groupes selon le mode de commercialisation sont proches :

- Pour la part en déclin qui concerne environ une entreprise sur six,
- Pour la part en rythme de croisière, soit environ 40% répartis équitablement entre croisière calme et croisière dynamique.

En revanche, au-delà du pourcentage global, une nuance entre les deux modes de commercialisation peut être relevée pour la phase de vie « développement soutenu ».

Si les entreprises en vente directe font preuve d'un développement pour 46% d'entre elles, cette impulsion reste récente dans 37% des cas et moins d'une entreprise sur dix est caractérisée par un investissement soutenu et répété au cours des trois dernières années.

Du côté des entreprises qui commercialisent majoritairement auprès d'un grossiste, la diversité des situations est très grande, ce qui amène une répartition presque égale en 5 quart quant à leur phase de vie. Mais on retiendra la proportion élevée d'entreprises en phase d'investissement récurrent (développement soutenu).

9 Conclusion

L'observatoire national des entreprises des secteurs d'activité horticulture et pépinières est réalisé pour la quatrième année consécutive, à partir d'un échantillon de 200 entreprises réparties sur l'ensemble de la France en respect des poids relatifs des bassins de production.

La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2011 laisse apparaître un maintien du chiffre d'affaires et des charges opérationnelles également stables mais la plupart des groupes métiers ou circuits de commercialisation a connu une hausse des charges de structure impactant l'Excédent Brut d'Exploitation. Au final, on assiste à un certain glissement de la situation financière.

Au sein des trois métiers analysés (Horticulteurs, Pépiniéristes et Fleurs coupées), des nuances apparaissent notamment sur la dynamique du chiffre d'affaires. En effet si les groupes les plus fournis, Horticulteurs d'une part et Pépinières d'autre part, ont connu une relative stabilité de leur produit (respectivement -1% et +1%), les producteurs de fleurs coupées ont connu une croissance du chiffre d'affaires de 7% par rapport à l'exercice précédent : ils sont ainsi les seuls à voir leur marge brute globale progresser.

En revanche les charges de structures hors frais de main d'œuvre sont orientées à la hausse dans tous les groupes, provoquant un recul de l'EBE chez les horticulteurs et chez les pépiniéristes tandis que les producteurs de fleurs coupées voyaient le leur progresser de 5%.

Dans ce contexte, les chefs d'entreprises ont pour la plupart tenté d'une part de maîtriser leurs annuités, en retardant probablement certains investissements, et d'autre part de contenir leurs prélèvements privés afin de ne pas trop dégrader la capacité d'autofinancement.

L'année 2011 traduit donc un contexte économique relativement délicat. A l'issue de cet exercice on pourrait résumer par une phrase la situation de chaque secteur :

- ➔ Pépinières de plein champ : Des résultats en baisse mais qui demeurent globalement corrects permettant un certain niveau de prélèvements privés et dégagant encore une CAF positive.
- ➔ Horticulteurs : Un exercice difficile, caractérisé par un petit tassement du chiffre d'affaires et une hausse des charges de structures, provoquant un recul sensible de la rentabilité et une dégradation de la situation financière avec 37% des entreprises en situation fragile.
- ➔ Fleurs coupées : Une année marquée par un certain dynamisme (croissance du chiffre d'affaires et des investissements), mais à l'équilibre encore fragile au regard des niveaux modérés des prélèvements privés et d'une CAF qui demeure négative.

FranceAgriMer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr
tél. : +33 1 73 30 30 00

LES ÉTUDES de FranceAgriMer / Observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières / édition avril 2013 / Directeur de la publication : Frédéric Gueudar Delahaye / Rédaction : CER France ; FranceAgriMer unité Cultures et filières spécialisées / Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO / Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Crédits photos : Catherine Vuillemin / © : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer.